

## Editorial :

Pour beaucoup de personnes, à divers niveau, la solution idéale concernant les enfants en danger dans les rues est de les placer dans des Centres d'hébergement : les héberger là, où ils auraient ainsi accès à une bonne éducation, à des conditions d'hygiène et d'alimentation satisfaisantes. Une telle pensée qui préconise le centre comme première et unique solution à la détresse et aux carences des enfants dont nous avons la charge est certes honorable **mais comment leur expliquer que ces enfants ne veulent pas rester dans un centre même le plus beau qu'il soit.** Or, si les conditions matérielles sont la plupart du temps réunies, ce que l'enfant attend c'est quelque chose de plus et qui est aussi son urgence psychologique. **Il attend une reconnaissance de son individualité**, d'où les dialogues de sourd qui peuvent s'instaurer entre certaines structures et les enfants au détriment de ces derniers: « ils ont tout et ils ne veulent pas rester ce sont vraiment des paresseux, ils n'aiment que la liberté et ne veulent pas les contraintes. »

**Nos équipes ont pu faire l'expérience des changements psychologiques favorables que montre un enfant dès qu'il est valablement accueilli sans trop de « préjugés » moralisateurs.** Ainsi, un enfant caractériel, réputé « paresseux », du moment que l'on prend du temps pour l'écouter et entendre vraiment ce qu'il a à nous dire, pourra se révéler un enfant très doux, et se reconstruire en tant qu'enfant pour se réinsérer ensuite. De plus pour certains enfants qui se sont adaptés (trop bien parfois, il est vrai) à survivre dans les rues, il serait aberrant de les enfermer dans un centre et de casser ainsi l'autonomie qu'ils ont réussie à gagner.

**Bref, avant d'héberger notre travail en profondeur ne peut se faire que dans la rue.** Notre réflexion des mois prochains devra porter sur le rôle du Centre d'hébergement d'urgence ; elle permettra de préciser à quels enfants la solution transitoire de l'hébergement s'adresse.

Nous souhaitons pouvoir y abriter les enfants cassés par la rue, ceux qui se détruisent en rue, qui sont traumatisés et nos équipes doivent travailler à identifier ces enfants car s'il est facile de voir des cas de maladies ou de maltraitements physiques, les pathologies psychiques plus traumatisantes sont moins visibles. Il s'agit pour opérer un diagnostic correct d'observer les groupes, de travailler aussi avec entretiens individuels. Tout ce qui a trait aux troubles du sommeil, à la prise de drogue doit nous aiguiller dans notre dépistage de l'enfant en danger dans la rue.

**De plus en plus, nous souhaitons intégrer l'approche psychologique (clinique et psychopathologique) dans le travail de nos équipes.** Une première formation a eu lieu en janvier sur la psychologie de l'enfant, depuis le mois de juin un psychologue effectue plusieurs vacations par semaine au niveau du Centre et nous avons depuis le mois de juillet un étudiant en maîtrise de psychologie en stage avec nous.

Enfin, le point fort de ce trimestre aura été sans conteste **le premier échange entre équipes Samusocial Burkina Faso et Samusocial Mali** la première semaine de septembre. Pendant une semaine le chauffeur social, l'infirmière et 3 secouristes sociaux dont la responsable sociale, ont pu échanger avec leurs collègues du Samusocial Mali à Bamako, et effectuer des sorties en rue conjointes avec toujours comme objectif l'amélioration de notre prise en charge de l'enfant en danger dans la rue. De plus une réunion de réflexion approfondie sur ce que pourrait être un centre d'hébergement s'est tenue qui a regroupé les deux directrices, les coordinateurs sociaux, Valérie Lavergne

du Samu Social International et Olivier Douville du Samu Social International et enseignant en psychologie des Universités de Paris ■



*Les équipes du Samusocial Mali et Burkina Faso, accompagnées de la formatrice et du psychologue clinicien du Samusocial International, à Bamako*

## **Du nouveau au Centre Renaissance**

### **Améliorations matérielles :**

Manos Unidas, ONG catholique espagnole a financé **plusieurs équipements au niveau du Centre** :

- acquisition d'un congélateur pour la conservation de la viande
- installation de moustiquaires aux fenêtres et portes des chambres des enfants
- construction de placards dans les chambres des enfants
- installation de fenêtres et portes vitrées pour les bureaux du samusocial.
- Construction d'un garage pour les motos du Samusocial (qui étaient jusque là garées dans les bureaux la nuit.)

**Des entraînements de foot**, avec l'appui d'un entraîneur, Oumar Sinare, ont été mis en place les mercredis et samedis matins pour les enfants hébergés et en accueil de jour.

### **Prévention paludisme**

En plus des moustiquaires aux fenêtres et portes, nous avons également monté de nouvelles moustiquaires pour les enfants dans les chambres en prévision de l'arrivée des moustiques de la saison des pluies.

### **Mise en place du jardin maraîcher**

La fondation Schneider nous a permis de clôturer notre jardin maraîcher et d'acquérir des semences. Les enfants ont pu manger de la salade et des légumes du jardin durant ces trois mois. C'est eux qui ont entretenu le jardin encadrés par un bénévole, Casimir Bagoro.



*Les débuts du jardin, Casimir avec quelques enfants*



*Le jardin en fin de saison des pluies*

## **Du côté des maraudes de nuit**

Sortie de nuit sur le site de la gare routière de la patte d'oie, nos équipes découvrent C. un jeune de 17 ans avec de multiples blessures de couteau au bras et à la jambe. Le jeune du groupe d'enfants de la gare nous explique qu'il s'est battu pour conserver son argent et que c'est ainsi qu'il a reçu ces blessures.



Les équipes ont pris en charge le jeune, des sutures ont été faites et il a été hébergé une semaine au niveau du Centre. Il a alors avoué que c'est lui qui avait volé un portable et que c'est suite à cela qu'il s'est retrouvé dans cet état. A la fin de la semaine il a quitté le Centre, rendez-vous avait été pris avec lui pour lui retirer les fils une semaine plus tard mais il n'est pas revenu. En contact avec la Croix rouge nous avons appris qu'il s'y était rendu et qu'une partie des fils avait pu être retirée. Cet enfant était connu des services de la Croix Rouge car il avait déjà été ébouillanté suite à un vol en ville...

Durant sa semaine d'hébergement, les encadreurs du Samusocial ont discuté avec lui, mais ce dernier ne semble pas prêt à quitter la rue, ni la délinquance pour le moment, nos équipes continuent le travail social avec lui en rue lors des sorties de nuit.

## **Le Choléra et le Samusocial...**

**Lors de l'épidémie de Choléra qui a sévi au mois de septembre, les équipes du Samusocial ont travaillé intensément sur la sensibilisation en rue des enfants, particulièrement exposés vu leurs conditions d'hygiène.**

Fin septembre un enfant a été amené par ses camarades de la rue en accueil de jour au Centre Renaissance, il avait très mal au ventre et a rapidement présenté une diarrhée très abondante. Le choléra a été suspecté et l'enfant a été transporté en urgence avec l'ambulance du Samusocial au Centre Médical du secteur 15 où il a été pris en charge immédiatement. L'analyse des selles en laboratoire a confirmé le diagnostic : choléra. Un accompagnant devant rester avec lui c'est notre stagiaire psychologue, disponible à ce moment qui a pris la garde du petit malade la première nuit. Après une nuit éprouvante pour le malade et son accompagnant (nécessité de nettoyer tout les 15-20 mn les

selles, laver les habits jusqu'à 3 heures du matin avant que la fréquence des selles ne diminue). Ce ne fut que le lendemain matin que l'enfant put s'exprimer : ses parents seraient en Côte d'Ivoire et il aurait été confié à un maître coranique d'où il aurait fui pour vivre dans la rue. Il avait mangé la veille des haricots sans s'être lavé les mains...

Il est resté encore trois jours au CMA d'où il est ressorti guéri. Suite à son passage au Centre Renaissance le Samusocial a fait appel à une équipe de désinfection du CMA pour désinfecter l'ensemble du Centre.

Mais la peur du choléra a été très forte au niveau de la direction régionale de l'Action Sociale et nous n'avons donc pas pu placer l'enfant au Centre Renaissance comme nous l'aurions souhaité, nous l'avons donc orienté au niveau de la structure ANERSER qui accueille en hébergement et en formation des enfants des rues, où il se trouve à l'heure actuelle ■

## **Les droits de l'enfant au Burkina Faso, par Anne-Laure François stagiaire en droit international au Samusocial de juin à août 2005**

Après trois mois de stage au Samusocial, j'ai pu découvrir l'application du droit des enfants au Burkina Faso. Au début, c'était plutôt décourageant vu le manque d'intérêt, d'informations, et d'études sur ce sujet. Mais, petit à petit avec des rencontres, j'ai vu que des efforts étaient faits et que les enfants commençaient à être pris en compte en tant que personne. Les textes législatifs comportent des lacunes mais protègent «assez bien» l'enfant, de plus ces textes nationaux sont complétés par les nombreuses conventions internationales signées par le Burkina Faso (La convention des Nations Unies de 1989, la charte africaine).

Cependant, au niveau de la pratique, c'est différent, les enfants ne sont pas protégés : C'est tout d'abord un problème de traditions, l'enfant n'est pas considéré comme une personne à part entière, il doit se soumettre aux adultes et obéir sans discuter aux ordres. Il doit le respect aux personnes plus âgées. Les adultes ont tous les droits sur les enfants, même celui d'exercer des violences physiques, il n'est pas rare de voir un enfant se faire battre dans la rue par un adulte.

Ensuite, la pauvreté intensifie cette situation, l'enfant doit aller travailler pour se nourrir et nourrir sa famille. Il ne va pas à l'école, il est plongé dès son plus jeune âge dans le monde des adultes sans aucune protection lorsqu'il travaille. Ce qui le rend très vulnérable à toutes sortes d'infractions (vol, violences physiques, sexuelles...).

Enfin, un autre problème réside dans le rôle joué par la justice, les gens que ce soient pour eux-mêmes ou pour leur enfant n'ont pas le réflexe d'aller porter plainte lors d'un préjudice causé, ils ne connaissent pas leur droit. De plus, s'ils vont à la justice, c'est très décourageant, peu de poursuites auront lieu, les gens peuvent donc agir en toute impunité. Nous pouvons prendre l'exemple de Barra, un jeune homme vivant dans la rue depuis son plus jeune âge. Celui-ci viole les petits qui viennent d'arriver dans la rue et il leur prend leur argent. Le Samusocial a donc décidé de porter plainte au mois de Juillet contre M Barra (une plainte avait déjà été déposée à la demande du Samu par l'AEMO

en mars 2005 !!, mais celle-ci n'avait rien donné). Fin Août rien n'a encore été fait, il ne serait pourtant pas difficile de coincer Barra en flagrant délit, surtout qu'au mois de Juillet, nous savions exactement dans quel site il se trouvait. Nous sommes passés par les gendarmes, la police mais rien ne bouge. (*remarque du Samu : fin septembre les équipes ne le retrouvent plus en rue et son arrestation semble maintenant très compromise*).

La justice a du mal à faire respecter l'ordre et à assurer son rôle de protection. L'état des prisons est significatif : la prison est devenue un endroit où l'on commet de nombreuses infractions à la loi (absence de séparation des détenus, mauvaises conditions d'hygiène, surpopulation....).

J'ai étudié principalement 3 domaines, celui de la justice pour mineurs, où je me suis rendue compte que le mineur n'est pas traité comme une personne différente des adultes. Des efforts ont été faits avec la mise en place des quartiers pour mineurs ce qui évite les abus des adultes sur les mineurs au niveau de la prison de Ouagadougou, il y a aussi eu la création des tribunaux pour enfants (même s'ils ne sont pas encore mis en place), d'un parlement pour enfants... Je me suis ensuite penchée sur les abus et l'exploitation sexuelle, où la protection tant au niveau législatif que dans la pratique est très rare. Le sexe est un sujet tabou dans la société, ce qui n'aide pas à développer la protection des enfants. Ces abus persisteront tant qu'il n'y aura pas un changement des mentalités et qu'on ne consentira pas à prendre en compte l'intérêt supérieur de l'enfant par rapport à celui de l'adulte. Enfin, j'ai terminé mon étude par le travail des enfants, un problème assez complexe où interdire celui-ci ne serait pas une bonne solution. L'Etat a prohibé les pires formes de travail dangereuses ou inadaptées aux enfants, cependant la législation n'est pas respectée.

Face aux difficultés de faire respecter les droits de l'enfant au Burkina Faso, des structures ont été mises en place. Leur action est très importante et permet de prendre en charge des enfants en difficulté. Le problème est le manque de financement de ces structures ce qui limite leur action et le nombre de places disponibles pour les enfants en danger ou maltraités. L'Etat a encore beaucoup d'efforts à fournir pour arriver à une application systématique de la législation sur le droit des enfants ■



**Histoires d'enfants :** D., une fillette de 10 ans a été prise en charge par le Samusocial au mois de juin. Elle a été amenée au Centre Renaissance par une française. La petite était connue dans son quartier de Ouaga pour ses fugues régulières de la maison familiale qui avaient débutées en 2003. L'enfant affirmait que sa mère était décédée et que sa marâtre la maltraitait : Son père aurait tué sa mère, elle était terrorisée et pleurait beaucoup. Nous avons organisé une visite à domicile avec l'enfant, où la marâtre s'est dit être la mère de l'enfant mais devant les hurlements de la petite et sa négation catégorique de reconnaître cette femme comme sa mère nous avons eu des doutes. Il nous a fallu revenir sans l'enfant rencontrer le père, voir les voisins pour avoir la certitude que l'enfant nous mentait et que la femme en question était bien la mère de l'enfant. Un suivi psychologique de la fillette a été réalisé au niveau du Centre et petit à petit à force de dialogue avec

l'ensemble des membres de la famille, nous avons pu commencer à comprendre l'histoire familiale conduisant à cette situation. La famille n'avait pas de problème et jouissait d'une bonne situation économique de par le travail du père, la fillette était brillante (2ème de sa classe), puis le père est tombé malade, il y a environ 5 ans de cela. Il a perdu ainsi ses revenus et les enfants sont devenus un lieu de décharge pour les parents qui ont commencé à les maltraiter. Cela a poussé la fillette à quitter la maison pour la rue et à renier sa propre mère. La fillette rêvait de retrouver les premiers soins dont elle avait bénéficié. Un renouement familial a pu être effectué après beaucoup de dialogues avec les parents qui ont reconnu la maltraitance et expliqué leurs problèmes de santé. Ils se sont excusés auprès de leur enfant, la petite a retrouvé sa famille où elle s'est bien intégrée. Dans le même temps une prise en charge sociale et psychologique des parents a été entamée et se poursuit. Là encore tout ce travail a été possible car la famille réside à Ouagadougou mais il est clair que pour des cas d'enfants de province nous n'avons pas les moyens nécessaires pour suivre ainsi l'enfant et sa famille.

## Vie de l'association

### ◆ Se rencontrer pour mieux coordonner nos actions en faveur des enfants vivant dans la rue

Une rencontre entre les équipes du Samusocial Burkina Faso et les équipes du projet enfants des rues de MSF a eu lieu en août. MSF suit en rue plus particulièrement les enfants du centre ville, laissant le Samusocial suivre les groupes d'enfants plus en périphérie de Ouaga. Cependant les enfants étant très mobiles il nous arrive de travailler sur les mêmes sites en suivant des enfants différents. L'objectif de la rencontre était d'échanger sur nos pratiques.

Une rencontre a été organisée du 4 au 9 septembre à Bamako entre les équipes du Samusocial Burkina Faso et celle du Samusocial Mali, dans le but d'échanger les expériences pour une action plus efficace. Etaient présents également, les directrices des deux Samu concernés, la formatrice du Samu International et le psychologue clinicien Olivier Douville, spécialisé dans l'approche des enfants des rues. Au niveau méthodologique nous avons suivi une formation sur l'approche des enfants, la fonction et l'organisation des centres d'hébergement. Les équipes du Burkina Faso ont pu visiter les centres d'hébergement avec qui collaborent le Samusocial Mali et effectuer des sorties de nuit en commun. Ces rencontres ont été très fructueuses et les équipes ont surtout apprécié le degré de collaboration entre ces différentes structures qui travaillent notamment avec des outils communs (des fiches élaborées par l'Action sociale du Mali) pour le suivi psycho-social des enfants et leur réinsertion.



*Sortie en rue à Bamako, les équipes du Burkina ont rencontré des enfants burkinabés qu'ils connaissaient déjà à Ouagadougou. Une collaboration avec le Samu Mali aura lieu en octobre pour effectuer un retour de certains enfants burkinabés, nombreux sur Bamako.*

Elaboration d'une convention de partenariat avec Emmaüs Burkina Faso, pour l'appui en vêtements et couvertures pour les enfants.

### ◆ Stagiaires

Le Samusocial Burkina Faso a accueilli plusieurs stagiaires durant ce trimestre :

**Alfred SANKARA** : étudiant en maîtrise de psychologie qui travaille sur « la fugue chez l'enfant et le dysfonctionnement familial : de la pathologie des liens à la manifestation de psychoses infantiles. »

**Victor KONGO** : infirmier qui a travaillé pendant 2 mois au côté des équipes de jour et de nuit.

**Christian SUAREZ** : étudiant au DIU « Enfants des rues » de Créteil, chargé de suivre les équipes du Samusocial Burkina Faso lors des sorties de rues au mois de juillet.

## Quelques Chiffres du 01/01/05 au 30/09/05

<u>Travail en rue :</u>		
Nombres de sorties	jour	140
	Nuit	179
Nbre moyen d'enfants présents/maraude		90
Nbre d'enfants pris en charge (médical et/ou social)		1017
Nbre de causeries en rue		404
Nbre d'enfants différents recensés sur la base de donnée du Samusocial		1165
Nbre d'entretiens sociaux		141
Nbre de soins/consultations		917
Hospitalisations		5

<u>Centre Renaissance :</u>	
Nbre d'enfants nouveaux hébergés au Centre	292
Dont	
Enfants de la rue	103
Enfants égarés	121
Autres (en fugue, maltraités, abandonné...)	68
Nbre d'enfants rue reçus en accueil de jour	1094
Nbre de soins au niveau du Centre :	
Enfants hébergés	153
Enfants accueil de jour	809
Nbre de retour en famille (enfants des rues)	23
Nbre de visite à domicile	5
Nbre de fugue du Centre (tout type enfants)	46
Nbre de placement en institutions	16

## BULLETIN DE DON

Nom: .....

Adresse:.....

..

.....

.



**Je souhaite soutenir les activités du Samusocial Burkina Faso**

**par un don de ..... Frs CFA**

*Modalités de paiement :*

Chèque à l’ordre de : Samusocial International (si Euros) ; Samusocial Burkina Faso ( si Fcfa)

En espèces

Je désire recevoir un reçu fiscal français\* : oui non (Le chèque devra alors être libellé à l’ordre du Samusocial International )

*\* Fiscalité : les dons effectués aux organismes d’intérêt général visés par l’article 200-1 du Code Général des Impôts bénéficient d’une déductibilité fiscale. Pour être un organisme d’intérêt général, un certains nombre de critères doivent être remplis, ceux-ci garantissent la fiabilité de l’organisme qui reçoit le don. Ainsi l’activité ne doit pas être lucrative et la gestion désintéressée. Le Samusocial International remplit ces critères. Ainsi les particuliers français qui font un don au Samusocial Burkina Faso ont droit à une réduction d’impôt égale à 60% du montant des versements effectués au cours de l’année d’imposition dans la limite de 20% de leur revenu imposable.*

**Je souhaite adhérer au Samusocial Burkina Faso**

Les donateurs recevront des bulletins d’informations périodiques

**Ils nous soutiennent : Ambassade de France, Cophadis, Fondation Schneider, Ordre de Malte, Samusocial International, TOTAL, Mabucig, Manos Unidas, Merveilles et les généreux donateurs...**